

Syndicat de valorisation des déchets de Charente (SVDM) – (Charente)

357 communes
194 790 habitants
87 820 foyers environ
Caractéristique de la collectivité : semi-rurale
Répartition des habitants par type d'habitat (estimation)
• Habitat rural : 156 565 hab.
• Habitat urbain : 38 225 hab.

Contacts :
M. REVEREAULT, Président
Mme AUVIN, chargée de mission

Coordonnées :
ZE La Braconne
16600 MORNAC
Tél. : 05 45 65 82 50

Compostage individuel

Périmètre de l'opération en 2005

- 10 communes desservies sur 1 communauté de communes test
- Type d'habitat ciblé : rural
Cible : 1 994 foyers
- Objectif d'équipement à court terme : 1 994 foyers (4 506 hab.)
- Taux d'équipement actuel sur la zone desservie : 20% (85% avec les foyers en compostage en tas)
- Taux d'équipement actuel par rapport à la totalité des foyers de la collectivité : 1,48%

Biodéchets ciblés



* hors viande, poisson et os



Couplage à une opération de promotion du compostage en tas

Temps forts

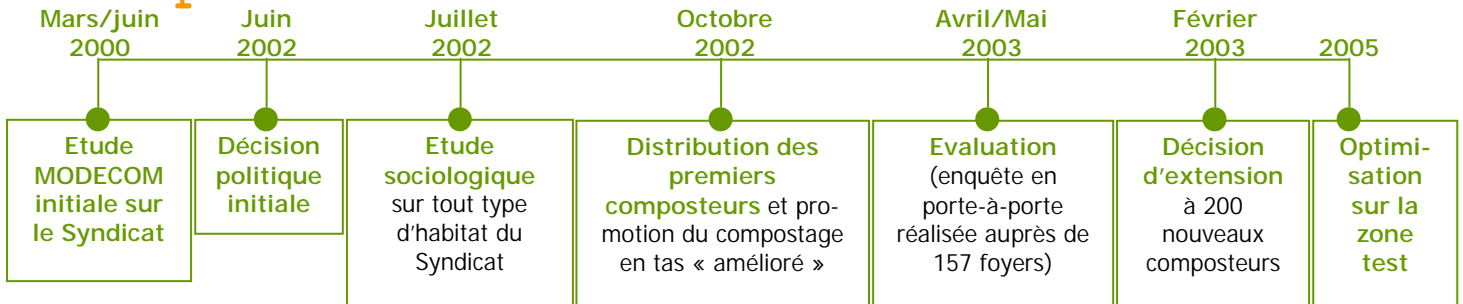
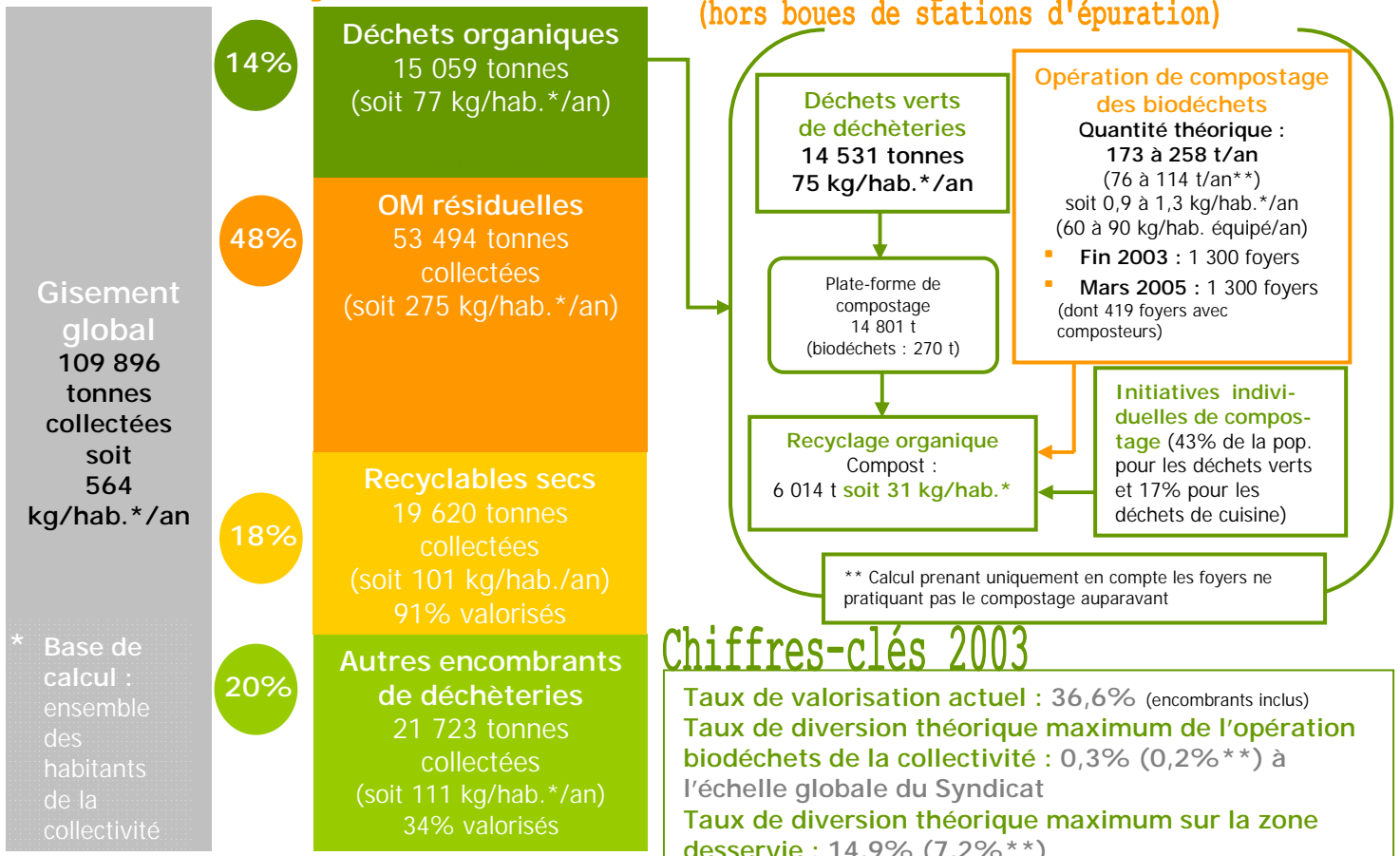


Schéma de gestion des déchets municipaux en 2003

(hors boues de stations d'épuration)



Chiffres-clés 2003

Taux de valorisation actuel : 36,6% (encombrants inclus)
Taux de diversion théorique maximum de l'opération biodéchets de la collectivité : 0,3% (0,2%**) à l'échelle globale du Syndicat
Taux de diversion théorique maximum sur la zone desservie : 14,9% (7,2%**)

1/ Organisation de l'opération de compostage individuel

Date de démarrage effectif : octobre 2002

Eventail des services proposés : 2 services proposés

- **Compostage avec silo** : kit comprenant 1 composteur + 1 bioseau + petits sacs biodégradables + 1 guide de compostage (414 kits distribués à ce jour)
- **Compostage en tas amélioré** : kit comprenant 1 bioseau + petits sacs biodégradables + 1 guide de compostage (900 kits distribués à ce jour)

Equipements mis à disposition

- Equipement des foyers sur la base du volontariat
- Choix du service et de la taille du composteur en fonction de la surface du jardin et de la composition du foyer : **non**

- Type d'équipement :

t	Composteur	Contenant de précollecte		Mélangeur
		Bioseau	Petit sac biodégradable	
Dotation par foyer	1 en option	1 systématique	100 sacs	
Marque et label	Bois : Gardigame Plastique : Flair	ICS	ICS (master bi) Label « OK compost »	
Modèle	Bois : 575 litres Plastique : 340 litres	10 litres	8 litres	
Prix unitaire indicatif	Bois : 58 € HT Plastique : 30,5 € HT	1,95 € HT	0,065 € HT le sac	

Contribution financière globale des foyers : modèle plastique : 10 € TTC – modèle bois : 15 € TTC

Niveau d'équipement des foyers : **Faible** **Moyen** **Optimum**

- Promotion parallèle du compostage en tas par la collectivité : **oui**
- Signature d'une charte d'engagement et/ou d'utilisation : **oui**
- Proposition d'un second composteur (*rotation compost jeune/compost mûr et/ou capacité accrue*) : **non**

Utilisation et perception du service par les usagers par enquête*		
Taux d'utilisation des équipements après quelques mois	69% (6 mois après)	
	oui	non
Tri des déchets alimentaires : pratique et absence de difficultés	●	
Tri sélectif des déchets alimentaires pour 66% des sondés		
Constat de plaintes récurrentes		
• plaintes récurrentes liées aux odeurs		●
• plaintes liées à la présence de rongeurs et autres animaux indésirables		●
• plaintes liées à un problème de place disponible		●
Les usagers sont globalement satisfaits		
• du compost produit		Non évalué
• des équipements mis à disposition	●	Satisfaisant pour 2/3 des sondés
• des outils de sensibilisation (guide de compostage...)	●	Majoritairement jugés simples
Constats, par les usagers, d'une diminution de la quantité d'ordures ménagères mises à la poubelle		Non évalué

*d'après enquête menée en porte-à-porte en mai 2003 portant sur 157 foyers équipés

Particularités et originalités de l'opération

- Diversité des services proposés (consolidation des pratiques de compostage en tas + promotion des silos-composteurs) - 2 modèles différents de composteurs proposés
- Proposition de sacs biodégradables pour faciliter le tri des déchets alimentaires (1 sac nécessaire pour 2 à 3 jours environ)

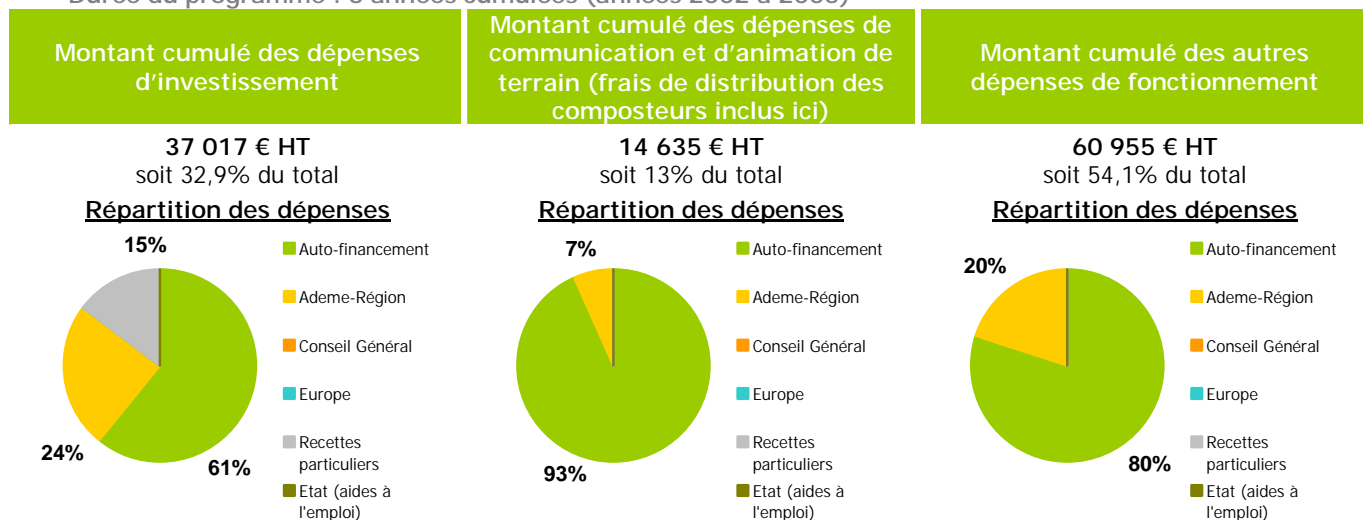
2/ Grandes lignes des actions de sensibilisation

- Réalisation d'un plan de communication : **non**

Phase de pré-lancement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des relais <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de l'ensemble des maires et des élus communautaires ○ Sensibilisation des secrétaires de mairies de l'ensemble des communes ○ Sensibilisation du gardien de déchèterie de la Communauté de communes ○ Formation des 9 ambassadeurs de tri (durée de la formation : 2 jours) • Sensibilisation des ménages <ul style="list-style-type: none"> ○ Envoi d'un courrier à l'ensemble des foyers de la Communauté de communes : sensibilisation au compostage + coupon de réservation du composteur + avis de passage des ambassadeurs ○ Organisation d'une réunion publique d'information
Phase de lancement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation grand public <ul style="list-style-type: none"> ○ Passage des ambassadeurs dans chaque foyer pour distribuer aux foyers volontaires les équipements (bioseau + guide de compostage ou composteur + bioseau + guide de compostage + sacs biodégradables) ○ Affichage dans les lieux municipaux et les commerces ○ Article dans le bulletin du Syndicat, bulletin envoyé à l'ensemble des foyers ○ Envoi de la lettre d'information spécifiquement consacrée au compostage (envoi à tous les foyers) ○ Envoi, à l'ensemble des foyers, du bilan d'activité de la gestion des déchets, avec un encart spécialement consacré à l'opération ○ Mise en place d'un numéro vert pour répondre aux questions et aux demandes de composteurs ○ Relations presse
Phase d'optimisation	<ul style="list-style-type: none"> • Relance de l'opération : rappels auprès des personnes relais + envoi d'une lettre d'information annuelle à l'ensemble de la population

3/Chiffres clés financiers

1. Montant global des dépenses cumulées liées à l'opération de compostage individuel
Durée du programme : 3 années cumulées (années 2002 à 2005)



2. Comparaison entre le coût aidé annuel net de la filière « Biodéchets » (subventions et recettes déduites - amortissements inclus) et le coût de la filière globale « Ordures ménagères résiduelles » (collecte + traitement)

Montants en HT	Filière biodéchets (année de lancement T0)	Filière biodéchets (année moyenne T+X)	Filière classique OM résiduelles
Année de référence	2002	2004	2004
Coût aidé à la tonne (potentiellement détournée au terme de ce programme d'équipement)	374 €	<i>Non communiqué</i>	144,2 € (global) ■ 91,5 € (collecte) ■ 52,67 € (CET)
Montant des dépenses annuelles net (coût aidé)	42 321		
Coût aidé annuel par habitant équipé*	15,5 €		
Coût aidé annuel par habitant desservi* par le service	9,6 €		
Coût aidé à l'habitant de la collectivité entière/an	0,21 €	<i>Non communiqué</i>	34,2 €

* Nb d'habitants équipés (ou desservis) au terme de ce programme d'équipement (100% des équipements distribués)

➔ **Economie potentielle escomptée (coût de traitement évité des ordures ménagères résiduelles)** : négligeable à ce stade d'équipement du Syndicat (aucune incidence attendue sur le coût de collecte des OM résiduelles)

4/Evaluation de l'opération

Légende :

Démarche réalisée ou en cours

Démarche en projet

Moyens d'évaluation

- Temps interne du chargé de mission : **oui**
- Recours à un ou des prestataire(s) : **non**

Démarches d'évaluation

1. Etablissement d'un plan d'évaluation prévisionnel
2. Etude de faisabilité technico-financière préalable
3. **Etude sociologique sur tout ou partie de la population avant et/ou après l'opération**
4. **Démarche MODECOM avant et/ou après l'opération**
5. **Suivi statistique des flux d'ordures ménagères et déchets verts de déchèteries**
6. Pesée des poubelles d'ordures ménagères sur un secteur test avant et après l'opération
7. Pesée des déchets de jardin et des déchets alimentaires avant mise en composteur (feuilles de pesée à remplir par les ménages)
8. **Enquête de satisfaction auprès des usagers du service**
9. Suivi de la mise en œuvre du compostage et de l'utilisation des équipements chez les ménages
10. Suivi (quelques mois après le lancement) du taux d'utilisation des composteurs distribués (par enquêtes ou par visites)
11. Inventaire et suivi des foyers non équipés pour relances ciblées de sensibilisation
12. Démarche qualité complète de type « Qualorg » (revues de direction, comité de concertation avec les usagers, audits...)

Indicateurs clés (pour une opération en phase de test)

- **Part des foyers équipés dans le cadre l'opération et ne pratiquant pas le compostage en tas auparavant** : 43%
- **% de réduction du flux d'ordures ménagères** : pas de réduction constatée statistiquement
- **Ration coût aidé/bénéfice escompté (taux de diversion théorique maximum)** : 0,64 €/habitant desservi (1,33 € en prenant uniquement en compte les foyers ne pratiquant pas le compostage auparavant) pour un gain de 1% de détournement des ordures ménagères sur la zone desservie

Points forts

- Excellente adhésion de la population à cette opération basée sur le volontariat
- Sensibilisation orientée vers le maintien et le développement du compostage en tas
- Qualité des supports de sensibilisation
- Bonne sensibilisation des relais de terrain municipaux et associatifs
- Diversité des moyens de pré-collecte et de collecte proposés
- Implication de l'ensemble des maires
- Moyens humains adaptés
- Coût modéré de ce nouveau service
- Bonne évaluation financière complète de ce nouveau service

Points faibles

- Marge de progression limitée : la population pratiquant déjà majoritairement le compostage avant l'opération
- Taux de participation et d'utilisation des bioeaux non connus pour le compostage en tas
- Pas de constat d'une inflexion du flux d'ordures ménagères à ce stade non optimisé
- Présence de déchets de cuisine dans les ordures ménagères en volumes encore significatifs (MODECOM 2004)
- Initiatives de communication insuffisantes pour la phase de post-lancement
- Faiblesse de l'évaluation technique (quantification des flux)
- Absence d'animations de terrain (réunions en mairies, passages des ambassadeurs...)

Perspectives d'évolution et d'amélioration

- Parfaire l'évaluation de cette opération
- En milieu rural : poursuivre la distribution d'équipement pour favoriser le tri des déchets alimentaires
- Mettre en place une collecte en porte-à-porte des biodéchets de la restauration